

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0737 du 23/07/2020**

Arrêté du 30 janvier 2020

ARRETE PORTANT MUTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte mutation d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 15/03/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**ARRÊTÉ**

**portant mutation d'un inspecteur principal des Finances publiques**

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé.

**A R R Ê T E :**

**Article premier**

À compter du 15 mars 2020, M. Laurent CHARPENTIER est affecté au sein de la mission risques et audit (MRA) de la direction générale des Finances publiques.

**Article 2**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 30 JANVIER 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :  
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES,  
ADJOINT À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756